

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022 A 19 H

Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir	Noms Prénoms	Présent/Absent/Pouvoir
Buttieu Philippe	Présent	Lancelin Aurélien	Pouvoir Druais Joël
Chardon Francis	Présent	Lucas Nathalie	Présente
Dauron Régis	Présent	Nédélec Frédéric	Présent
Druais Joël	Présent	Perche Francis	Présent
Fay Marie Claude	Présente	Savoire Emmanuel	Présent
Garnier Annette	Présente		

Secrétaire de séance : M. Charbon Francis

Ordre du jour

1. Nomination correspondant défense incendie
2. Création service public de défense extérieure contre l'incendie (DECI)
3. Repas des aînés du 11 novembre
4. Modification des horaires de l'éclairage public
5. Diagnostic éclairage public – Remplacement des lampes – Dossier de demande de subventions 2023 (SIDELC et FACIL)
6. Dossiers de demandes de subventions 2023 (DSR et DETR) – travaux église
7. Projet de bail emphytéotique (syndicat sportif VCRF)
8. Modification des statuts CATV
9. Questions diverses

1) Nomination correspondant incendie et secours

Le correspondant incendie et secours doit être désigné après chaque renouvellement général des conseils municipaux. Compte tenu de la création de cette fonction en cours de mandat, les maires doivent désigner le correspondant dans un délai de 3 mois à compter de la publication du décret (soit avant le 31 octobre 2022).

Après avoir délibéré, les membres présents nomment M. Buttieu Philippe correspondant incendie et secours.

2) Création service public de défense extérieure contre l'incendie (DECI)

La commune doit créer un service public de la défense extérieure contre l'incendie (DECI).

Le conseil municipal dans sa séance de ce jour, suite à la présentation faite par Madame le Maire de l'obligation réglementaire de prendre un arrêté sur la défense incendie de la commune, autorise à l'unanimité Madame le Maire à :

- ✓ créer un service public de la DECI ;
- ✓ rédiger l'arrêté communal de défense extérieure contre l'incendie ;
- ✓ faire réaliser les contrôles techniques pour les PEI publics sous pression, et s'assurer que les contrôles techniques des PEI sous pression privés sont réalisés ;
- ✓ réaliser des conventions avec les propriétaires de PEI privés.
- ✓ réaliser la convention relative aux conditions de mise à disposition et d'utilisation à titre gratuit du logiciel CRplus pour la gestion des points d'eau incendie appartenant au Service Départemental D'incendie et de Secours de Loir-et-Cher (SDIS 41).

3) Repas des aînés du 11 novembre

Malgré le peu de réponses positives reçues suite au sondage auprès des personnes de plus de 65 ans, après avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir le repas des anciens du 11 novembre.

Le colis des anciens sous forme de bon d'achats repassera à 40 € avec des chocolats.

4) Modification des horaires de l'éclairage public

L'éclairage public s'éteint depuis le vendredi 23 septembre le soir à 21 h au lieu de 22 h 30. Le matin l'horaire reste inchangé, 6 h 30 pour les enfants qui prennent le bus. L'éclairage public sera complètement éteint les mois de juin/juillet et août.

5) Diagnostic éclairage public – Remplacement des lampes – Dossiers de demande de subventions 2023 (SIDELC et FACIL)

Notre éclairage public a déjà quelques années, et nous profitons de la crise actuelle pour voir si nous pouvons l'améliorer et réduire drastiquement la consommation. 49 points lumineux.

a) Devis diagnostic

Après avoir délibéré, le conseil municipal retient l'entreprise Idélum de Gavres pour effectuer le diagnostic de l'éclairage public pour un montant de 1113 € HT.

Après avoir délibéré, les membres présents autorisent Madame le Maire à déposer une demande de subvention auprès du SIDELC qui octroie une aide de 60% pour les diagnostics d'éclairage public

b) Devis Inéo pour le remplacement des lampes actuelles (49 points lumineux) actuellement en 100 W, elles seront à 50 W avec les led. Montant du devis 17 395 HT. Ces travaux sont subventionnés par le SIDELC à 40% et nous pourrions obtenir 20% de la Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois.

Après avoir délibéré, les membres présents décident d'attendre le diagnostic de l'éclairage public avant de faire les demandes de subventions 2023.

6) Demande de subventions 2023 travaux église

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DSR et de la DETR pour les travaux de l'église 2023. (travaux de maçonnerie 4704,72 € HT, travaux de charpente 36 152, 90 € HT). Sur le montant des travaux nous pourrions obtenir environ 80% de subventions.

7) Projet de bail emphytéotique (syndicat sportif VCRF)

Madame le Maire a présenté le bail emphytéotique, aucune remarque n'a été faite par les membres présents.

Madame le Maire précise qu'elle va proposer une durée plus courte, le minimum soit 18 ans.

M. Savoie Emmanuel (membre titulaire) informe qu'il faut nommer 2 délégués suppléants. M. Régis Dauron et Francis Chardon sont nommés délégués suppléants.

8) Modification des statuts CATV

Certaines modifications nécessitent de mettre à jour les statuts concernant les compétences obligatoires, et d'autres évolutions sont envisageables.

Pour commencer, l'article 13 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique a supprimé la catégorie des compétences optionnelles pour les communautés d'agglomération. Dans un souci de clarté, les compétences autres qu'obligatoires doivent être inscrites dans une même rubrique intitulée compétences facultatives. En conséquence, il est proposé de modifier les statuts en ce sens.

Ensuite, la communauté fait de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique une réalité sur son territoire. Elle a identifié sur la zone de la plaine des Grands Prés plusieurs équipements majeurs et énergivores et a mené une étude de faisabilité pour la création d'une chaufferie centrale pour mutualiser la production de chaleur associée d'un réseau vers les différents équipements.

Cependant, ce sont les communes qui sont compétentes en matière de création et exploitation de réseau public de chaleur ou de froid, cette compétence pouvant être transférée à l'EPCI dont elles font partie. Il est donc proposé de transférer la compétence Création, aménagement, entretien et gestion du réseau de chaleur urbain des Grands-Prés à Vendôme.

Enfin, une proposition vise à mettre à jour la dénomination d'un équipement communautaire au titre de la compétence Elaboration et mise en œuvre du politique touristique, à savoir Le manoir de la Possonnière dénommé Maison natale de Ronsard.

Après avoir délibéré, les membres présents approuvent les modifications des statuts de la CATV.

9) Questions diverses

Animation du lundi par Marie-Claude. La réunion des lundis reprend le 17 octobre 2022 à 14 h à la salle des associations si assez de personnes. Si moins de 10 personnes, Madame Lucas Nathalie lui propose d'effectuer l'animation dans la salle de la mairie. La salle des associations sera nettoyée après chaque utilisation. Il est demandé à Madame Fay de fermer la porte de la salle des associations entre midi et deux.

Lors de la reprise, il ne sera pas possible de se garer sur le parking car les travaux d'aménagement débutent le lundi 3 octobre.

Container à verres

Pendant la durée des travaux d'aménagement de la place de la mairie et de la salle des associations, le container à verres ne sera pas accessible.

Nids de poules

Madame le Maire informe qu'elle demandera à l'entreprise Colin qui effectue les travaux d'aménagement de la place, de boucher les nids de poules pendant qu'elle est sur la commune.

Eclairage entrée mairie

Demander à l'électricien d'installer une lampe détecteur de mouvements à l'entrée de la mairie.

Poteaux téléphoniques

Signaler à France Telecom que 2 poteaux téléphoniques sont à changer (rue de Vendôme et rue du Breuil).

Séance levée à 20 h

Le Maire,
Mme GARNIER Annette



Le secrétaire de séance
M. CHARDON Francis



